

RURAL MASTER

FACTURE N° 202511052154
du 19/11/2025

N° client: 32702396

Préparé par Caiss1

Référence	Désignation	Quantité	P.U.
620511	SET 2 HOUSSES HIVERNAGE 50GM 1X1.60M	1,00	
915428	VOILE HIVERNAGE PREMIUM 50G 2X10M	1,00	
REGLEMENT			
Date	Montant	Mode de paiement	
19/11/2025	20,10	CB	
Montant HT EUR		Montant TVA EUR	Net à payer TTC EUR
16,75		3,35	20,10
A 20% (2):		Détail HT selon TVA	
		16,75	

RIB: Caisse d'Epargne FR76 13135000800810095792 933 - CEPAPRPP313

Les marchandises demeurent notre propriété jusqu'au complet paiement de leur prix. Article 1 de la loi n° 80.335 du 12 Mai 1980. Même en cas de règlement judiciaire. Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales figurant sur le bon de livraison, et les accepter sans réserve. Pas d'escompte pour paiement anticipé. En cas de retard de paiement, et conformément au code de commerce, une indemnité calculée à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'un frais de recouvrement de 40 € sont exigibles. TVA acquittée sur les débits. N° d'immatriculation MP02215 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels.

CAMINEL SAS au capital de 2.750.000 Euros - N° TVA intracommunautaire: FR64846950053 - N° Siret: 84695005300104 - N.A.F.: 4752B



821 CARTE BANCAIRE
SANS CONTACT



A0000000421010
CB COMPTANT
LE 19/11/25 A 16:59:35
RURAL MASTER 82
MONTAIGU DE Q
7712728
30003
84695005300048
#####7299
10DD4B9A56F67B92
301 000048 164
C @
NO AUTO: 064715
MONTANT:

20,10 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER